

Objet : Demande d'enregistrement 1510, 1530, 1532

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Bruno Mazzacurati, agissant au nom et pour le compte de la société DIPROPNEU en ma qualité de président, ai l'honneur de vous transmettre la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, relative à la construction et l'exploitation d'une plateforme d'activité logistique, de bureaux associés dont le terrain d'une surface totale de 29 842 m² est implanté dans la ZAC du Grand Parc sur la commune de BONDOUFLE (91070). Celle-ci est accompagnée du CERFA n°15679*02 (demande d'enregistrement).

Le projet sera soumis aux rubriques de la nomenclature des installations classées suivantes :

- À **Enregistrement** au titre des rubriques **1510** (entrepôt de matières combustibles), **1530** (Dépôts de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues), **1532** (Stockage de bois ou de matériaux combustibles analogues) et **2663-2b** (Stockage de pneumatiques et produits composés d'au moins 50% de polymères)
- A **Déclaration** au titre de la rubrique 2925 (Atelier de charge d'accumulateurs électriques)

Conformément à l'article R.512-46-1 du Code de l'Environnement, je vous adresse quatre exemplaires du dossier d'enregistrement contenant l'ensemble des pièces visées à l'article R.512-46-4 de ce même code.

Le projet de DIPROPNEU concernant un bâtiment neuf, il se conformera aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510 y compris lorsqu'ils relèvent également de l'une ou plusieurs des rubriques 1530, 1532, 2662 ou 2663.

Nous sollicitons une dérogation pour le plan d'ensemble que nous vous fournirons à l'échelle 1/500^{ème} au lieu de 1/200^{ème}.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Fait à Bondoufle, le 28 Septembre 2020,

Bruno MAZZACURATI

